

atteintes, & qu'à la fin le Corps Protestant ne se séparât entièrement des Catholiques, en sorte que la Diette de l'Empire courût risque d'être dissoute à *Ratisbonne* : considération qui lui avoit fait regarder comme très-naturelles les mesures prises pour mettre des bornes à la Puissance d'un Prince aussi entreprenant. C'est par ces explications que le Comte de Flemming s'est proposé de prévenir l'effet des conséquences forcées qu'on a prétendu tirer de ses Dépêches, & de faire voir en même tems, que le danger de la Religion Protestante dans l'Empire n'avoit été qu'un moyen accessoire employé dans le Mémoire du Chargé des affaires de Prusse à *La Haye*, lorsque celui-ci avoit voulu en prendre occasion de réclamer le secours de la République des Provinces-Unies.

Les autres extraits de Dépêches supprimées tendent également à démontrer que le Comte de Flemming, dans les raisonnemens qu'il y fait, s'est renfermé dans les conjectures & les combinaisons de circonstances permises à tout Ministre public ; mais que ses idées sur l'Alliance de *Versailles* étoient très-éloignées des suppositions que l'on y attribuoit, & qu'il avoit toujours regardé comme illusoires les prétendus engagemens secrets de cette Alliance, tels que la promesse d'un subside de huit millions de livres que la France, en cas de guerre, payeroit à la Cour de Vienne, & l'engagement de la part de celle-ci de céder, en récompense, *Ypres* à la France, avec la Châtellenie qui dépend de cette Place.

Le reste de cette Lettre répond au but qu'a eu le Comte de Flemming de faire voir, qu'il n'a envisagé les préparatifs de la Cour de Vienne que